



ENERGIE DU MALI - SA

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier : Ma Bko 2008 B 5376
Capital Social de 32 000 000 000 francs CFA

Avis de publication des Etudes d'impact environnemental et social du Projet de construction de la Boucle Nord 225 KV de Bamako (PBNB)

A. Généralités

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique du secteur de l'énergie, le Gouvernement de la République du Mali, avec l'appui des Banques, Islamique de Développement (BID), Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Africaine de Développement (BAD), a initié le Projet de construction de la Boucle Nord 225 KV de Bamako (PBNB) d'un montant de 169 millions d'Euros pour une durée de quatre (04) ans. Le projet sera exécuté dans le District de Bamako et les Cercles de Kati et Koulikoro.

B. Description sommaire du Projet

- **Objectifs du projet**

Le projet a pour objectifs de (i) répondre à la demande, dont la croissance est continue et très élevée, (ii) d'améliorer la stabilité du réseau en augmentant sa résilience dans les périodes de fortes contraintes, (iii) de permettre à l'exploitant national, EDM SA, d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays, (iv) d'aider EDM SA à réduire sa dépendance aux cours des hydrocarbures qui pèsent dans son bilan. Le projet apportera un cadre réglementaire permettant à des producteurs d'envisager des centrales d'énergies renouvelables raccordées au réseau d'EDM SA sans mettre ce dernier en difficulté dans la gestion de l'équilibre.

- **Bref descriptif des composantes du projet**

La description sommaire des activités de chaque composante est indiquée dans le tableau ci-dessous.

N°	Composantes	Description des Sous-composantes
A	Infrastructures électriques	1. Réseau de transport HTB ▪ Construction de 103,3 km de ligne électrique 225 kV à double terre entre les postes de Kodialani et de Djalakorobougou, en passant par ceux de Kambila, de Safo et de Kénié ▪ Construction de 2 postes 225/33 kV : Safo et Kénié ▪ Extension de 3 postes 225/33 kV : Kodialani, Kambila et Djalakorobougou 2. Réseau de distribution HTA

Siège social : Square Patrice Lumumba.

Téléphone : +223 20 22 30 20 | fax : +223 20 22 84 30 | BP : 69

Site: www.edm-sa.com.ml | E-mail: contact@edm-sa.com.ml | Facebook: www.facebook.com/SOCIETE.EDM.SA/ | Bamako - Mali

ds bb

N°	Composantes	Description des Sous-composantes
		▪ Réseau de distribution HTA à partir du poste de Kodialani ▪ Réseau de distribution HTA à partir du poste Kambila ▪ Réseau de distribution HTA à partir du poste Safo ▪ Réseau de distribution HTA à partir du poste Kénié ▪ Réseau de distribution HTA à partir du poste Djalakorobougou ▪ Pose de système de comptage intelligents chez les clients industriels
B	Mesures environnementales et sociales	1. <u>PAR</u> ▪ Commission cadastrale/Actualisation du PAR ▪ Mise en œuvre du PAR 2. <u>PGES</u> ▪ Mise en œuvre du PGES y compris reboisement compensatoire
C	Appui institutionnel	1. <u>Renforcement de capacités d'EDM, du Ministère en charge de l'Energie et de la DNACPN</u> ▪ Formation des experts de l'UGP, de la DNE et de la DNACPN ▪ Appui logistique à EDM, à la DNE et à la DNACPN 2. <u>Appui au secteur</u> ▪ Réalisation d'un code réseau de raccordement des futures centrales de production d'électricité sur le réseau interconnecté du Mali ▪ Mise en place d'une plateforme centralisée de supervision des énergies renouvelables ▪ Dispositif de surveillance de la capacité de transit sur les lignes de transport ▪ Recrutement et formation de jeunes stagiaires (au moins 60% de femmes) ▪ Appui technique aux organisations de femmes dans la zone du projet
D	Gestion du projet	1. <u>Assistance technique à l'UGP</u> ▪ Rémunération du personnel de l'UGP ▪ Fonctionnement de l'UGP ▪ Matériels informatiques, mobiliers de bureau et divers ▪ Matériel roulant pour la supervision du projet 2. <u>Contrôle et supervision des travaux</u> ▪ Contrôle et supervision des travaux (réseau HTB)



DVS 

N°	Composantes	Description des Sous-composantes
		▪ Contrôle et supervision des travaux (réseaux de distribution HTA) 3. Audits et communication ▪ Audits des comptes du projet ▪ Audits annuels de conformité environnementale et sociale ▪ Audit de la mise en œuvre du PAR ▪ Communication et visibilité

• Résultats attendus

La réalisation de ce projet permettra à la société Energie Du Mali-SA :

- D'acheminer le plus d'énergie produite dans la partie Ouest du pays vers la ville de Bamako à travers la ligne Manantali II et le poste de Kambila, en constructions ;
- D'arrêter l'utilisation de certaines centrales thermiques de location situées dans la zone du projet ;
- D'optimiser le flux de l'énergie sur les réseaux de transport et de distribution existant par la création de nouveaux postes sources et de départs urbains 15 et 30 KV ;
- D'éliminer les surcharges sur les liaisons et/ou départs 15 et 30 KV : amélioration de la fourniture de l'électricité dans les zones concernées ;
- D'achever la construction de la boucle 225 KV autour de Bamako pour permettre l'acheminement de l'énergie des interconnexions avec les pays voisins (Côte d'Ivoire, Guinée, OMVS) ;
- De raccorder et augmenter le soutirage des industriels avec la reprise des départs 30 KV par le futur poste de Kambila ;
- De fournir l'électricité aux localités impactées par les travaux ;
- D'étendre le réseau de distribution dans de nouvelles zones d'habitations : augmentation du taux d'accès à l'électricité.

En résumé, ce projet permettra :

- De réduire les charges d'exploitation d'EDM-SA par la réduction de la part de la production thermique dans le mix énergétique et des coûts de la maintenance ;
- D'améliorer fortement la qualité du service par la réduction des délestages pour surcharges de départs ;
- De fournir de l'électricité aux industriels et à la population (plus de 17 000 nouveaux abonnés).

C. Respect des dispositions et procédures de sauvegardes environnementales et sociales

Conformément au Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la Banque Africaine de Développement, et à la législation environnementale nationale, une Etude d'impact

environnemental et social (EIES) assortie d'un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) a été préparée par le Gouvernement du Mali. L'objectif spécifique de cette EIES est d'évaluer les risques/impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet. En respect de la législation nationale et du Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la Banque Africaine de Développement mentionnés ci-dessus, le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a approuvé ledit document ainsi que les mesures de gestion qui y sont proposées.

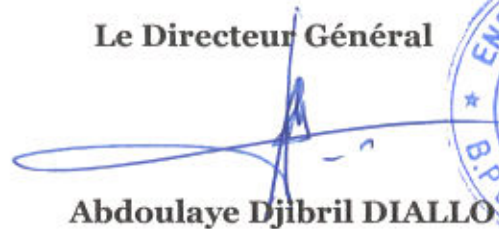
D. Disponibilité et accessibilité des documents approuvés par le Gouvernement

Le rapport final est disponible et peut être consulté par toute partie intéressée, aux adresses suivantes :

- Siège de l'unité de projet sis à Hamdallaye ACI 2000 ;
- Siège de la Direction nationale de l'assainissement et de contrôle de pollution et de nuisances (DNACPN) ;
- Site web de l'Energie du Mali : www.edmsa.ml

Bamako, le 16 MAI 2024

Le Directeur Général


Abdoulaye Djibril DIALLO





DS- 86